

L'Abeille et l'Architecte, 13 novembre 2013

13
NOV

PPP : tous coupables ?

La semaine dernière, j'évoquais sur ces colonnes [les dangers et les risques](#) du Partenariat Public-Privé : le coût total de l'opération, la titrisation des créances des dettes, le surdimensionnement des bâtiments et la concentration des majors du BTP, la responsabilité de l'architecte et la qualité architecturale. Mais pourquoi donc, si les risques et les dangers sont si nombreux, ces contrats de PPP ont-ils été autorisés et surtout qui les a autorisés ? Qui les a théorisés ? Mais qui sont les lobbystes derrière ces contrats néo-libéraux ? Qui a laissé faire ? Est-il trop tard ? Que peut-on encore faire ? Retrouvez tout cela et même plus dans la seconde partie de l'enquête sur les PPP, ci-dessous. En attendant, je vous invite à regarder cette vidéo qui en dit déjà beaucoup...

